



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 10 DÉCEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix du mois de Décembre, à dix-huit heures précises, le Conseil Municipal de la Commune de Durance, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Sylvain DA DALT, Maire.

Etaient Présents : Mesdames et Messieurs, Emilie BARDET, Sylvain DA DALT, Aline FOURTEAU, Emmanuel HARRAULT, Bruno JULLIEN, Patrice LESCOUT, Régine LOZANO, Philippe MARTINEZ, Naïs MENTREAU, Michèle SANGALLI, Léo SUAREZ.

Absents :

Secrétaire de séance : Monsieur Léo SUAREZ

Date de la convocation : 3 décembre 2025

Le compte-rendu de la précédente réunion est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Festivités de fin d'année

Madame Régine LOZANO et Madame Michèle SANGALLI rappellent que le déjeuner de Noël à destination des habitants de plus de 70 ans aura lieu le dimanche 14 décembre 2025 à partir de midi. À ce jour, 50 personnes ont répondu favorablement. Cette journée sera suivie de l'arbre de Noël. L'ensemble des achats ainsi que l'organisation logistique sont finalisés.

Cérémonie des vœux de la commune – Année 2026

Madame Régine LOZANO et Madame Michèle SANGALLI présentent deux devis de traiteurs, pour un coût moyen d'environ 10 € par personne. La cérémonie des vœux est estimée à environ 100 participants.

Après étude des devis, l'entreprise « Les 2 Gourmands » est retenue à l'unanimité des élus.

Recrutement – Remplacement de la secrétaire de mairie

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal des candidatures reçues pour le remplacement de la secrétaire de mairie pendant son congé maternité. Peu de candidatures ont été enregistrées.

Après examen des dossiers, les élus décident d'engager Madame Stéphanie LESPÈS à compter du mardi 6 janvier 2026, dans le cadre d'un contrat à durée déterminée pour accroissement temporaire d'activité, jusqu'au 31 juillet 2026, pour une durée de 29 heures hebdomadaire.

Une période de tuilage sera organisée tant que la secrétaire titulaire sera en poste, soit jusqu'à fin février – début mars 2026.

Restauration des portes de l'église et du clocher

Monsieur le Maire propose de solliciter des subventions pour la restauration :

- des portes de l'église,
- de l'escalier menant au clocher.

Les demandes de subventions seraient effectuées comme suit :

- DETR : 40 % du montant des travaux,
- FACIL : 25 % du montant des travaux.

Remplacement de l'ordinateur du secrétariat de mairie

Monsieur le Maire présente plusieurs devis concernant le remplacement de l'ordinateur principal du secrétariat, précisant que le matériel actuel a plus de huit années de service. Deux devis sont étudiés.

Après délibération, les élus retiennent l'entreprise MCI 47, pour un montant de 1 300 € HT.

QUESTIONS DIVERSES

Accueil d'une stagiaire au sein de la commune

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que Madame Camille Ade a déposé une demande de stage de six semaines dans le cadre de son BAC PRO SERVICE À LA PERSONNE effectué à la MFR de BARBASTE.

Les élus décident de répondre favorablement à cette demande. La stagiaire sera répartie sur l'ensemble des quatre postes de la commune.

Dalle béton sous les bornes de tri sélectif

Monsieur le Maire indique que la Communauté de communes des Coteaux et Landes de Gascogne a réalisé une dalle en béton sous les bornes de tri sélectif.

Les élus indiquent apprécier cette amélioration et jugent le résultat propre et satisfaisant.

Travaux départementaux – Route de la Tour

Monsieur le Maire signale une déformation de la chaussée suite aux travaux réalisés par l'entreprise Eiffage. Bien que les travaux se soient globalement bien déroulés, un affaissement semble s'être formé sur un côté de la route.

Le responsable voirie du Département, Monsieur Sébastien DA ROS, a été informé de la situation.

Remplacement de l'agent communal pendant ses congés

Monsieur le Maire informe que Monsieur Thomas PÉLISSIER, agent polyvalent communal, sera en congé du 24 décembre au 2 janvier inclus.

Il demande aux élus de s'organiser pour assurer les tâches suivantes :

- vidage des poubelles collectives,
- vidage du bac à cartons,
- nettoyage des toilettes publiques.

Les élus se répartissent les missions.

Visite du Syndicat Eau 47

Monsieur le Maire indique que, dans le cadre du transfert des compétences eau et assainissement collectif, les agents d'Eau 47 visiteront les infrastructures communales le 17 décembre à 14 h 30.

Monsieur Léo Suarez, conseiller municipal, sera présent lors de cette visite.

Entretien avec l'Inspectrice de l'Académie

Monsieur le Maire informe avoir reçu, en présence de Madame Régine Lozano et de Monsieur Pascal LEGENDRE, maire de Réau-Lisse, l'Inspectrice de l'Académie, le mercredi 3 décembre.

L'Inspectrice a souligné la baisse générale des effectifs scolaires, tant au niveau national que sur l'académie de Bordeaux. Elle a alerté sur le fait que les petites écoles sont particulièrement ciblées, et que, à l'avenir, seules des écoles de territoire, issues de regroupements intercommunaux de la maternelle au primaire, pourraient être pérennisées.

Médiation – Affaire du 53 place de la Liberté

Monsieur le Maire indique avoir assisté à une médiation le 2 décembre 2025 à Agen, concernant le litige opposant les propriétaires du 53 place de la Liberté à la commune de Durance, relatif à la construction d'une terrasse empiétant sur le domaine public.

À l'issue de cette médiation, il est proposé à la commune de réfléchir à une solution amiable afin d'éviter une procédure administrative et pénale.

Les élus ne se prononcent pas à ce stade et décident de réfléchir aux suites à donner.

Recensement des animaux de compagnie

Madame Emilie BARDET, constatant une recrudescence d'animaux perdus ou errants sur la commune, propose de recenser les animaux de compagnie des habitants.

Ce recensement pourrait se faire :

- via un formulaire papier,
- ou un questionnaire en ligne, accompagné d'une photo de l'animal.

Les élus sont tous très favorables à cette proposition.

Assemblée générale de l'association de pétanque

Monsieur Léo SUAREZ informe avoir assisté à l'assemblée générale de l'association de pétanque, tenue le samedi 22 novembre à la salle des fêtes. Il indique que le bureau de l'association envisage l'organisation de concours nocturnes et que cela nécessiterait la mise aux normes et l'amélioration de l'éclairage des terrains.

L'association se dit prête à participer financièrement aux travaux.

Il est également envisagé qu'un terrain soit équipé d'un éclairage avec minuteur, permettant son utilisation par les habitants pour des parties amicales nocturnes.

Il est convenu que Monsieur Léo SUAREZ convienne d'une entrevue avec une entreprise d'électricité et le bureau de l'association de pétanque, afin d'établir des devis du projet.

Arrêt de bus au lavoir communal

Monsieur le Maire signale que l'arrêt de bus situé au lavoir communal n'est pas éclairé, alors que des enfants y attendent le bus. Les élus indiquent qu'un éclairage existait auparavant.

Il est convenu de demander à l'agent communal de vérifier les hublots déjà présents sur le bâtiment.

La séance est levée à 20 heures 36 minutes.